

Fabienne, Présidente de chambre

Quel est votre métier ?

Je suis magistrate administrative et exerce les fonctions de présidente de chambre au tribunal administratif de Bordeaux.

Comment êtes-vous arrivée à exercer ce métier ?

J'ai obtenu un bac « économie » et ai ensuite suivi des études de droit (DEA de droit public qui correspond aujourd'hui à un Master 2) et me suis rapidement spécialisée en droit public, matière que j'affectionne tout particulièrement.

J'ai commencé ma carrière comme directrice d'établissement pénitentiaire après la réussite à un concours puis, j'ai passé le concours de l'ENA que j'ai obtenu en 2000. J'ai exercé plusieurs métiers dans les services de l'Etat, à Paris et en province, recouvrant des métiers de conception et d'encadrement, avant d'intégrer le corps des magistrats administratifs.

Comment conciliez-vous votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?

J'imagine, comme beaucoup de collègues, avec des difficultés liées principalement au manque de temps. L'aide et la compréhension de l'entourage sont à cet égard essentielles, la proximité du lieu de travail également.

Avez-vous le sentiment d'avoir eu des freins dans le déroulement de votre carrière liés à votre genre ?

Le statut de magistrat permet, si on le souhaite, d'exercer à terme des fonctions de présidente de chambre ou de présidente de juridiction.

Quel message aimeriez-vous passer à l'occasion de la journée de la femme ?

Pas de complexe ! Tout est possible si on s'en donne les moyens et à cet égard le travail, la ténacité, et par-dessus tout la confiance en soi, ce qui est sans doute le plus difficile, permettent d'exercer pour les femmes dans notre pays n'importe quel métier.